

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 10160

Numéro SIREN : 353 092 489

Nom ou dénomination : ADD EQUATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2018 sous le numéro de dépôt 8464



20180084642017

DATE DEPOT : 23/01/2018

N° DE DEPOT : 8464

N° GESTION : 1990B10160

N° SIREN : 353092489

DENOMINATION : ADD EQUATION

ADRESSE : 15 RUE MANSART 75009 PARIS

MILLESIME : 2017

**ADD EQUATION**

**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de  
Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**

**Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS**

**RCS PARIS 353 092 489**

**PROCES-VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU VINGT-DEUX DECEMBRE  
DEUX MIL DIX-SEPT**

Greffes du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :

31 JAN. 2018

Sous le N° :

8464

L'an deux mil dix-sept,  
Le vingt-deux décembre à neuf heures,

Les actionnaires de la Société ADD EQUATION, Société Anonyme au capital de € 105 867, se sont réunis au 15 rue Mansart - 75009 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Sont présents ou représentés :

- Jean-Patrick FORTLACROIX,
- Yolène de la RUÉE,
- Julien TEYSSENDIÉ.

L'Assemblée est présidée par Jean-Patrick FORTLACROIX.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, que tous les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée réunissant ainsi le nombre d'actions ayant le droit de vote nécessaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Hervé GODARD, Commissaire aux Comptes, est absent et excusé.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- les comptes arrêtés au 30 juin 2017,
- le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés l'ont été, conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'Administration,
- rapport général du Commissaire aux Comptes sur les opérations et les comptes clos le 30 juin 2017,
- rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées aux Articles L 225-38 et suivants du Code de commerce,
- approbation des comptes de l'exercice,
- affectation du résultat,
- quitus aux administrateurs,
- approbation des conventions visées au rapport spécial du Commissaire aux Comptes,
- pouvoirs en vue des formalités.

Lecture est donnée des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

Après échange de vues, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

A

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, conformément aux prescriptions légales, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- Votes contre :

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à € (6 589,59) en totalité au compte report à nouveau qui est ramené de € 243 425,48 à € 236 835,89

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- Votes contre :

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, prend acte qu'aucune convention relevant des Articles L 225-38 et suivants du Code de commerce régulièrement autorisée ou renouvelée n'est parvenue à la connaissance du Conseil d'Administration, lequel en a avisé le Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- Votes contre :



#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- Votes contre :

#### CINQUIEME RESOLUTION

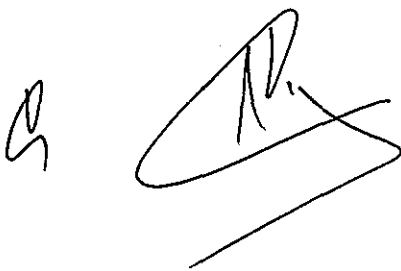
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration et au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- Votes contre :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les actionnaires présents.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a simple, stylized mark. The signature on the right is more complex, featuring a large, sweeping loop and a horizontal line extending to the right.

**ADD EQUATION**  
**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de**  
**Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**  
**Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS**  
**RCS PARIS 353 092 489**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU VINGT-DEUX DECEMBRE**  
**DEUX MIL DIX-SEPT**

Madame, Messieurs,


Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 30 juin 2017 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera donné, par ailleurs, lecture des rapports de Monsieur le Commissaire aux Comptes. Nous vous rappelons que le présent rapport, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes, de même que les comptes annuels de l'exercice ont été mis à votre disposition, dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

En exécution des prescriptions légales, nous vous informons de la situation de la Société durant l'exercice écoulé, de son évolution prévisible, des événements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

Au cours de l'exercice 2016/2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 321 105,74 contre € 245 825,14 au 30 juin 2016. Ce chiffre d'affaires est représentatif de nos prestations en matière d'expertise comptable, de Commissariat aux Comptes et de missions spéciales.



## **PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL**

Notre Société n'emploie pas de salarié.

## **RÉSULTATS SOCIAUX**

Au cours de l'exercice 2016/2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 321 105,74 contre € 245 825,14 au 30 juin 2016.

L'actif net immobilisé au 30 juin 2017 s'élève à € 354 406,22.

Il ressort de cette année d'activité une perte de € (6 589,59) contre une perte de € (7 377,48) l'exercice précédent.

La comptabilité a été tenue selon les normes généralement admises pour les sociétés commerciales poursuivant normalement leur activité.

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer le résultat pour 2017-2018.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés, ainsi que l'affectation de la perte de l'exercice s'élevant à € (6 589,59) en totalité au compte report à nouveau qui serait porté de € 243 425,48 à € 236 835,89.

Vous trouverez, ci-joint au présent rapport, un tableau réglementaire sur les résultats financiers de la Société.

Aucune convention relevant des Articles L 225-38 et suivants du Code de commerce régulièrement autorisée ou renouvelée n'est parvenue à votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé qui en a avisé votre Commissaire aux Comptes.

## **ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

En date du 25 juillet 2017, il a été décidé par le Conseil d'Administration de céder 37 500 parts de la SARL FIDUCIAIRE CADECO que la SA ADD EQUATION détenait au sein de cette Société.

Le prix de la cession a été déterminé à la valeur comptable, soit € 171 162.



## **DIVIDENDES**

Conformément à l'Article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que notre Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Il n'a pas été alloué de rémunération ou d'avantages aux mandataires sociaux.

## **ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Notre Société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan au titre de l'exercice écoulé.

## **PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTRÔLE DANS DES FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES, RÉPARTITION DU CAPITAL**

### **a) Prise de participation et de contrôle**

La Société ADD EQUATION détient une participation de 25 % dans une société d'expertise comptable spécialisée. Cette Société a réalisé au 30 septembre 2016 un chiffre d'affaires de € 1 698 985 contre € 1 099 337 pour l'exercice précédent.

La situation de la Société est retracée dans le tableau présenté en annexe XXIV des comptes annuels.

Comme mentionné dans les faits postérieurs à la clôture, ADD EQUATION a cédé sa participation dans CADECO.

### **b) Répartition du capital**

Les dispositions de l'Article L 233-13 du Code de commerce ne nous sont pas applicables, la Loi 89-531 du 2 août 1989 ayant réservé l'obligation légale des seuils de franchissements et de seuils de participations aux seules sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé.

### **c) Participation des salariés au capital social**

Notre Société n'ayant pas de salarié, les dispositions de l'Article L 225-102 du nouveau Code de commerce ne s'appliquent pas.



## DÉPENSES ET CHARGES

En application de l'Article 223 quater du CGI et d'après les éléments qui nous ont été fournis par la comptabilité, nous ne voyons aucune somme à signaler, tant en ce qui concerne le montant global des dépenses et charges visées par l'Article 39-4 du CGI qu'en ce qui concerne l'impôt supporté en conséquence.

Conformément aux dispositions de l'Article 223 quinquies du CGI, nous vous informons qu'aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est parvenue au cours de l'exercice écoulé.

## JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de ne pas allouer de jetons de présence au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2016/2017.

## DÉLAIS DE PAIEMENT

Les informations prévues à l'Article D 441-4 du Code de commerce sont présentées dans le tableau suivant :

### Dettes fournisseurs (en Euros)

Exercice	Factures à 30 j	Factures à 45 j	Factures à 60 j	Autres délais
2016/2017	-	-	-	378 222
2015/2016				262 820
2014/2015	-	-	-	240 054

## POUVOIRS

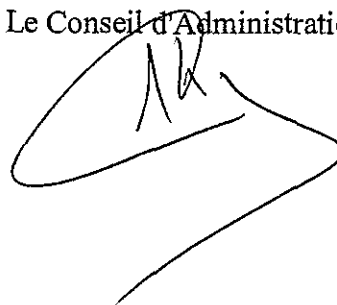
Nous vous demanderons également de donner tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration afin d'effectuer les formalités légales.

## CONCLUSION

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes autres questions que vous jugerez utiles. Au présent rapport est joint un tableau faisant apparaître les résultats de la

Société au cours des cinq derniers exercices. Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la Loi. Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke extending to the right.

**RESULTATS (et autres éléments caractéristiques) DE LA SOCIETE  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

**RAISON SOCIALE : ADD EQUATION**  
siège Social : 15, rue Mansart 75009 PARIS

Exercice de 12 mois  
Clos le 30 juin 2017

NATURE DES INDICATIONS		EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
		2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013
<b>I.</b>	<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>	€	€	€	€	€
	Capital social	105 867	105 867	105 867	105 867	105 867
	Nombre des actions ordinaires existantes	11 763	11 763	11 763	11 763	11 763
	Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
	Nombre maximal d'actions futures à créer :					
	- Par conversion d'obligations					
	- Par exercice de droit de souscription					
<b>II.</b>	<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
	Chiffres d'affaires hors taxes	321 105,74	245 825,14	334 221,41	344 845	352 839
	Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amort. et provisions	1 952,41	5 198	307,74		
	Impôts sur les bénéfices		(412)			1 646
	Participation des salariés due au titre de l'exercice					
	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amort. et provisions	(6 589,59)	(7 377,48)	307,79	7 788	
	Résultat distribué					
<b>III.</b>	<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
	Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amort. Et provisions	0,16	0,44			
	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,56)	(0,62)			
	Dividende attribué à chaque action (a)	-	-	-	-	-
<b>IV.</b>	<b>PERSONNEL</b>					
	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
	Montant de la masse salariale de l'exercice					
	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)					

(a) Préciser, le cas échéant par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

# ADD EQUATION

**CERTIFIÉ CONFORMÉ  
À L'ORIGINAL**



**SOCIÉTÉ ADD EQUATION  
15, rue Mansart - 75009 PARIS**

-----

**COMPTES ANNUELS  
AU 30 JUIN 2017**

-----

Désignation de l'entreprise : <b>ADD EQUATION SA</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>15 rue Mansart</b>		75009 PARIS						
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>								
Numéro SIRET * <b>3 5 3 0 9 2 4 8 9 0 0 0 2 3</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, <b>30062017</b>						
		N-1 <b>30062016</b>						
		Brut <b>1</b>						
		Amortissements, provisions <b>2</b>						
		Net <b>3</b>						
		Net <b>4</b>						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	183 244	183 244	183 244	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	171 163	171 163	171 163
	Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	354 406	354 406	354 406		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	47 943	47 943	391 690	
		Autres créances (3)	BZ	CA	64 552	64 552	56 769	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	8 540	8 540	1 433		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	512 725	47 943	464 782		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	867 131	47 943	819 188		
Renvois : (1) Dont droit au bail :								
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP						
(3) Part à plus d'un an :		CR						
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :							
Stocks :								
Créances :								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		ADD EQUATION SA		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....105.867..... )	DA	105 867	105 867	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 016	25 016	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	243 425	250 803	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 590)	(7 377)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	367 719	374 308	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	378 222	325 094	
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 247	60 364	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	451 470	385 458	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	819 188	759 767	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	451 470	385 458		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : <b>ADD EQUATION SA</b>								Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services *	FG	321 106	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		321 106	FK		FL	245 825
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 174	
	Autres produits (1) (11)					FQ	144	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	321 249
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	317 587	242 820
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 626	394
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	8 542
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	84	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	327 839	255 789
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	(6 590)	(7 789)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV		
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(6 590)	(7 789)

Désignation de l'entreprise <b>ADD EQUATION SA</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(412)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	321 249
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	327 839
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	(6 590)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **ADD EQUATION SA**

Néant  \*

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CAORE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>	CZ	08	09	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	KD	183 244	KF	
CORPORELLES	Terrains	KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants L9 ]	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants M1 ]	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants M2 ]	KP	KQ	KR
		[ Dont Composants M3 ]	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KV	KW	KX
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	KZ	LA
		Matériel de transport *	LB	LC	LO
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
		Avances et acomptes	LK	LL	LM
	<b>TOTAL III</b>	LN	LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
Autres participations		8U	171 163	8V	
Autres titres immobilisés		IP	1R	IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1U	IV	
<b>TOTAL IV</b>	LQ	171 163	LR	LS	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	ØG	354 406	ØH	ØJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	IO	LV	LW	183 244	1X
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
		Autres immobilisations corporelles	IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	NO	NE	NF	
	<b>TOTAL III</b>	IY	NG	NH	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
<b>TOTAL IV</b>	I3	NJ	NK	171 163	2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	I4	ØK	ØL	354 406	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **ADD EQUATION SA**Néant \*
**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH
Terrains				PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT
TOTAL III				QU		QV		QW		QX
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN		ØP		ØQ		ØR

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

**CADRE C**
**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\***

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

**Hervé GODARD**

*Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Versailles*

6, rue Robert Aylé  
92600 - Asnières sur Seine  
Tél. 01.47.91.30.00

**ADD EQUATION**

**Société Anonyme au capital de 105.867 €**

**15, rue Mansart**

**75009 - PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2017**

**Hervé GODARD**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie*  
*Régionale de Versailles*

6, rue Robert Aylé  
92600 - Asnières sur Seine  
Tél. 01.47.91.30.00

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 31 décembre 2013, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société anonyme ADD EQUATION relatifs à l'exercice de douze mois clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Asnières, le 7 décembre 2017

Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervé Godard', written over a horizontal line.

Hervé GODARD